

Or, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que le jury, qui est sans contredit une institution bienfaisante, a contribué chez nous à augmenter dans une proportion effrayante le nombre des crimes et à amoindrir d'une façon évidente l'autorité morale des tribunaux. Ce fait, si peu conforme à la théorie, s'explique par cette circonstance que les jurés russes sont pour la plupart des gens sans aucune instruction et qu'ils croient que leur devoir commande d'acquiescer toujours l'accusé. N'ayant eux-mêmes aucune notion de justice, les jurés russes ne se donnent pas même la peine d'examiner l'affaire qui leur est soumise, ou de prendre en considération les paroles du procureur. Pour eux, l'accusé est toujours une victime de l'oppression qu'il faut défendre, et nous voyons tous les jours des assassins, des voleurs et des malfaiteurs de la plus mauvaise espèce, auxquels leurs méfaits ont été prouvés par des faits incontestables, acquittés par le jury et mis en liberté. Vous comprenez bien que l'impunité, érigée en système, ne peut que contribuer à rabaisser le niveau moral d'un peuple, et qu'en vue de ce qui se passe, on peut justifier le gouvernement de ce qu'il songe à supprimer le jury et à remettre en vigueur les anciens tribunaux, qui étaient, il est vrai, venaux et cruels, mais qui condamnaient cependant quelquefois les assassins pris en flagrant délit.

Un joli mot de Mgr Dupanloup. On venait de lui raconter la persistance que mettait M. Thiers à rester avec la gauche, et sa réponse à ce sujet aux délégués de la majorité :

« Que voulez-vous ? dit le prélat, quand on a si longtemps vécu avec Agar, il est bien difficile de retourner avec Sarah ! »

M. Thiers est allé à Paris, hier, dimanche.

Le soir, il a reçu à dîner à la Présidence, lord Lyons, le prince Orloff et plusieurs députés.

Hier, à cinq heures, a eu lieu dans le bois de Vincennes une rencontre à l'épée entre M. Ranc, conseiller municipal de Paris, et M. Ivan de Westine, rédacteur en chef de l'Éclair.

M. Ivan de Westine avait envoyé ses témoins à la République française pour un démenti donné par ce journal à une de ses allégations.

M. Ranc s'était reconnu l'auteur de l'article.

M. Ivan de Westine a été blessé de deux coups d'épée, l'un au poignet gauche, l'autre dans le bras du bras.

Les témoins de M. Ranc étaient MM. Lafond et Lalaurie.

Les témoins de M. Ivan de Westine étaient MM. Rogat et Racot.

## BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

La perte que la France a faite par la cession de l'Alsace est irréparable au point de vue politique, mais elle tend à s'atténuer, dans ses conséquences commerciales et industrielles, par l'attachement que nos compatriotes nous montrent en venant implanter parmi nous leurs foyers et leurs travaux.

Beaucoup de départements se disputent les Alsaciens, mais ceux-ci préfèrent le voisinage de leur pays et se fixent dans les Vosges, qui leur offrent des conditions analogues à celles dont ils jouissent chez eux.

Les industries de l'Alsace et des Vosges étaient, avant la guerre, complémentaires les unes des autres ; il est donc nécessaire aujourd'hui de créer celles qui nous manquent sur le versant français de la nouvelle frontière. Les grands industriels et capitalistes de Mulhouse, émigrés, donnent l'exemple.

Près d'Épinal, à Thaon, on construit une immense teinturerie et blanchisserie dont les dépenses s'élèveront à 3 millions 500,000 francs ; à Golbert, on prépare l'organisation d'une filature et d'un tissage qui absorberont 4 millions 500,000 francs ; il est aussi question d'une indienne congue dans les mêmes proportions. Sur des bases plus modestes s'établissent en outre un grand nombre d'usines dans les vallées de la Haute-

Moselle, de la Haute-Meurthe, et de leurs affluents, tels que la Vôlogne, etc.

Partout les villes et les villages sont insuffisants, on y construit à la hâte les maisons qui manquent pour recevoir les réfugiés.

Le département des Vosges se met à la hauteur de ce que lui imposent les circonstances et son propre intérêt. Il a poursuivi, d'accord avec les départements circonvoisins, le projet de canal de la Saône à la Moselle par Épinal, projet dont l'Assemblée nationale va bientôt s'occuper. Il a concédé et subventionné des chemins de fer d'intérêt local.

L'exécution du canal aura lieu par un syndicat formé dans les départements intéressés, qui fera l'avance à l'Etat des sommes nécessaires. Le remboursement de ces sommes sera assuré au moyen d'une somme budgétaire.

Une société, dite Société des Chemins de fer des Vosges, au capital de 4 millions, est concessionnaire, à titre définitif, de 75 kilomètres de ligne, sur lesquels 25 kilomètres sont déjà exploités, et de 98 kilomètres à titre éventuel.

Dans ces conditions, le département des Vosges est appelé à devenir l'un des plus prospères, et par suite l'un des plus riches.

Nous apprenons la mort de M. Charles Litz père, ancien négociant exportateur, décédé avant-hier à Paris, dans sa soixante-dixième année.

Il avait été président du tribunal de commerce d'Elbeuf, conseiller municipal et membre de la chambre de commerce.

Il était chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1848.

Son inhumation doit avoir lieu, dit-on, à Elbeuf, mercredi prochain.

M. Pouyer-Quertier a été chargé par M. Thiers d'une mission délicate. Il s'agit de réunir, avec la plus grande rapidité possible, toutes les informations relatives aux travaux de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Allemagne, de la Belgique et de l'Italie, et de faire connaître les motifs de ces dénégations.

D'après le Journal de Saint-Quentin, la grève des tisseurs du canton de Bohain avait pris fin avant-hier.

L'industrie de la laine dans la petite ville de Fourmies continue à s'accroître. On compte qu'au 1<sup>er</sup> janvier prochain il y aura 175,000 broches de filature de laine dans la région industrielle dont elle est le centre et qui s'étend depuis Avesnes jusqu'à Guise, Marle, Hirson et Le Cateau. Il y a actuellement plus de mille ouvriers maçons, charpentiers, couvreurs, etc., occupés à construire de nouvelles filatures, maisons et chantiers de toutes sortes. On estime que, dans dix ans, il y aura à Fourmies une population de 16 à 20,000 âmes.

Dans les élections complémentaires pour la chambre de commerce de Rouen, les protectionnistes l'emportent à une forte majorité. Toute leur liste a passé.

Un concours de générateurs à vapeur est ouvert entre les inventeurs et constructeurs français et belges pendant l'exposition universelle d'économie domestique de Paris en juillet 1872. S'adresser pour renseignements rue de Bethune, 20, à Lille, chez M. H. Théry.

## Les Frères des écoles chrétiennes aux États-Unis

Nous avons tous les jours à rapporter des traits du fanatisme inepte et impie de certaines municipalités et de certains journaux, qui poursuivent de toute leur haine l'enseignement congréganiste, et particulièrement celui des Frères des écoles chrétiennes, qui « le privilège de les irriter davantage, parce qu'il est le plus solidement établi. » L'enseignement congréganiste est incompatible avec l'existence de la République, disent-ils ; avec leur république, sans doute, puisqu'ils veulent une république athée, matérialiste et sans morale ; mais, on le sait, cette république-là est impossible. On ne pense pas, dans ce qu'on est convenu d'appeler la république modèle,

aux États-Unis, on ne pense pas comme en France.

Dans cette république, dont la majorité est partout protestante ou sans religion, non-seulement on tolère les Frères des Ecoles chrétiennes, qu'on désigne habituellement sous le nom de Frères chrétiens, mais on les estime, on les aime, on les attire. Dans ce pays, qui ne passe pas pour aimer l'ignorance, où l'on fait les plus grands sacrifices pour l'instruction de la jeunesse (on y consacre environ 500 millions de francs par an), on n'accuse pas les Frères de n'être que des ignorants ; au contraire, on admire leur méthode d'enseignement, leur dévouement et les progrès qu'ils font faire à leurs élèves ; on les regarde comme les premiers parmi les meilleurs maîtres, et ce sont leurs écoles, leurs académies, leurs collèges qui sont considérés comme des modèles sous tous les rapports.

Nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile, dans les circonstances actuelles, de faire entendre un témoin d'au-delà de l'Atlantique, un témoin qui cite des faits irrécusables, et qui parle de visu, sans crainte d'être démenti, en présence même de ceux qui les voient comme lui, en présence des concurrents des Frères, qui sauraient bien les contester s'ils n'étaient point vrais. C'est le Daily Star, de New-York, dont nous avons eu sous les yeux un numéro du mois de septembre 1871, et consacré aux Frères des écoles chrétiennes un article que nous allons traduire presque intégralement.

Les triomphes des Frères des écoles chrétiennes dans l'éducation, dit le rédacteur du Daily Star, sont généralement appréciés à New-York, et c'est dans toutes les classes de la société qu'on les estime. Il y a dans leur système d'éducation, une honnêteté particulière qui a gagné l'estime et mérité les éloges de tous les hommes éclairés de n'importe quelle domination. Vouant leur vie à l'éducation de la jeunesse, ils ont admirablement réussi à susciter les talents cachés et à développer les facultés des jeunes esprits. Ils n'épargnent ni temps, ni travail, ni argent pour donner à leurs élèves la plus haute éducation qu'on leur donne en cette ville.

On ne saurait trop apprécier la persévérance et le dévouement qui s'appliquent à un but élevé et à une fin importante ; on peut dire que la persévérance et le dévouement ont fait des Frères chrétiens les maîtres les plus habiles de la jeunesse catholique de New-York. Leurs lauriers sont bien justement acquis, les louanges qu'ils reçoivent sont bien méritées.

Ici, le rédacteur du Daily Star trace rapidement l'histoire des Frères des Ecoles chrétiennes en France, et de leur introduction aux États-Unis, particulièrement à New-York, où ils avaient trouvé dans Mgr Hughes, alors archevêque, l'un des plus éloquents et des plus courageux avocats de l'enseignement catholique. On sait que cette introduction des Frères aux États-Unis ne remonte qu'à une trentaine d'années. Le Daily Star poursuit ainsi :

Rome n'a point été bâtie en un jour. Le succès des Frères est le résultat d'un travail long et patient. Leur nombre et leurs ressources s'accroissent par degrés. Ceux qui veulent réussir doivent montrer le succès ; ce furent les résultats obtenus dans leurs premières écoles qui engagèrent plusieurs curés à les placer à la tête des écoles provinciales qui se trouvaient sous leur juridiction.

Et maintenant les Frères ont à New-York un collège, trois académies et treize écoles provinciales libres. Le Reformatory (maison de correction) catholique du Westchester est aussi placé sous leur direction.

Le collège de Manhattan (à huit milles de New-York), est l'établissement d'éducation le plus élevé que les Frères dirigent dans ce diocèse. Le collège se trouve sur la rive orientale de l'Hadson, dans une situation magnifique et salubre. Le but de cette institution est de fournir aux étudiants le moyen d'acquiescer le degré le plus élevé de l'éducation universitaire. Le cours des études embrasse tout ce qui concerne l'enseignement classique, scientifique et commercial. Les sciences na-

tuelles y sont l'objet d'une attention spéciale. La composition et la littérature anglaise y sont enseignées et étudiées avec un succès marqué.

Les langues immortelles de la Grèce et de Rome, qui sont déplorablement négligées dans nos collèges et nos universités, sont cultivées avec soin au collège de Manhattan. Il n'y a point, dans l'Etat de New-York, un collège catholique où le grec et le latin soient plus sérieusement étudiés et avec plus de succès. Les Frères y attachent une grande importance, parce qu'ils savent que les noms les plus brillants dans la littérature et dans l'histoire de l'Amérique sont ceux des hommes dont l'esprit a été agrandi, élevé et inspiré par le génie de l'antiquité, par la littérature de l'ancienne Grèce et de Rome. L'étude des langues anciennes marche de front avec celle des langues modernes, et pendant que des professeurs compétents expliquent aux jeunes étudiants les beautés de Virgile et d'Homère, de Cicéron et de Démosthène, de Platon et d'Aristote, de Ténace, d'Euripide, l'on n'oublie pas de leur faire connaître les chefs-d'œuvre de Bossuet et de Fénelon, de Dante et du Tasse, de Shakspeare et de Milton, de Lingard et Macaulay, de Burke et de Grattan, de Fox et de Sheridan.

La réputation du collège de Manhattan est grande parce que les Frères savent comment on fait prospérer un collège. Ils ne négligent rien de ce qui concerne l'éducation et l'enseignement, et ils obtiennent ainsi la confiance des parents et des élèves. Le nombre des élèves est en moyenne de 300. Le directeur du collège est le frère Paulien, homme admirablement doué (a gentleman admirably qualified) pour gouverner bien et sagement un établissement de ce genre.

L'Institut de La Salle, aux numéros 48 et 53 de la seconde rue, est la maison mère des Frères chrétiens aux États-Unis. Cet Institut offre aux étudiants toutes les facilités possibles pour obtenir une éducation complète.

Le cours de l'enseignement embrasse trois départements : le primaire, l'intermédiaire et l'académique. Il y a des cours spéciaux pour ceux qui veulent suivre la carrière du commerce.

On accoutume les étudiants à discuter le sujet des leçons et à donner leur opinion sur les points controversés ; système d'étude qui donne une grande exactitude à l'enseignement et amène de sérieux progrès, parce que la mémoire ne se trouve pas la seule faculté exercée et que l'intelligence est soigneusement cultivée.

Le nombre des élèves de l'Institut est en moyenne de 400. C'est le frère Stephen qui en est le directeur. A l'Institut se rattache l'Association de La Salle, composée principalement d'anciens élèves qui publient le De La Salle Monthly, revue mensuelle catholique d'un grand mérite.

L'Académie de Manhattan, fondée en 1864, et incorporée au collège de Manhattan, offre tous les avantages possibles pour le développement physique, intellectuel et moral des étudiants. On y compte 150 élèves, presque tous pensionnaires.

Une autre académie, celle de Sainte-Thérèse, compte 200 élèves ; ce sont encore les Frères des écoles chrétiennes qui la dirigent, sous l'autorité du frère Bothian.

Les écoles paroissiales dirigées par les Frères sont les suivantes :

1. Sainte-Patrice	900 élèves
2. Sainte-Marie	900 —
3. Saint-James	700 —
4. La Transfiguration	700 —
5. Saint-Nicolas	700 —
6. Sainte-Brigitte	750 —
7. Saint-Gabriel	1.100 —
8. Sainte-Thérèse	300 —
9. Saint-Joseph	300 —
10. Saint-François-Xavier	400 —
11. Saint-Columba	350 —
12. Elise de l'Annonciation	200 —
13. Sainte-Marie, Jonkers	350 —

L'école Saint-Gabriel est la première des écoles provinciales. Située dans l'un des plus pauvres quartiers de la ville, elle a déjà attiré l'attention de la législation et des commissaires d'éducation. Depuis le mois de septembre dernier, 2,100 élèves ont été admis dans la section des garçons. L'instruction scientifique qu'ils y trouvent est certainement plus complète que nous ne la voyons dans beaucoup de collèges. Il n'y a que quelques semaines, à l'époque de l'examen annuel, M. Hunter, président du

Collège normal a exprimé sa surprise des progrès faits par les élèves de Saint-Gabriel dans les branches d'études ordinairement réservées aux collèges. L'honneur de ces succès revient au frère Paulien, dont le jugement, le savoir et la persévérance ont fait, depuis six ans, de cette école, la première de toute la ville, et cet honneur rejait sur tout son ordre. Honneur donc à qui est dû !

L'école Saint-James est la plus splendide édifice scolaire qui se trouve à New-York. Elle a été construite par le P. Farley, et a coûté 120,000 dollars (600,000 fr.). Il faut dire, à l'honneur de l'estimable curé et de ses paroissiens, que cette somme considérable a été payée dans l'espace des trois dernières années. L'école est en pleine prospérité, et c'est là, d'ailleurs, ce qu'on peut dire de toutes les écoles dirigées par les Frères.

Le Daily Star rappelle ici que le provincial des États-Unis est le frère de Patrick, qui réside à l'Institut de La Salle, et il termine ainsi :

Le nombre des Frères chrétiens, aux États-Unis, dépasse actuellement 500 ; dans le diocèse de New-York seulement, ils dépassent plus de dix mille enfants et jeunes gens. En outre, 900 vagabonds sont confiés à leurs soins dans le Catholic Reformatory, et apprennent sous leur direction à devenir de bons citoyens. Le juge Quina disait récemment de l'ordre des Frères, que c'est la plus grande institution de la République.

Le savant juge devant qui comparaissent chaque jour tant de jeunes accusés, comprend le bienfait et apprécie les avantages d'une éducation vraiment chrétienne. Et c'est à l'œuvre des frères chrétiens de New-York, œuvre dans laquelle ils méritent d'être aidés par tout homme qui a vraiment à cœur, les plus chers intérêts de la République.

C'est un républicain qui parle, un républicain des États-Unis ; qu'en pensent tant de républicains de France, qui ne veulent voir dans les frères que des ignorants, des ennemis du peuple et des hommes sans patriotisme ? N'est-ce pas se donner à soi-même un brevet d'ignorance et se proclamer l'ennemi du peuple et de la patrie que de les injurier et les proscrire ? Nous le demandons au Siècle, au National, au Radical et à tous ces conseillers municipaux qui ne voient de salut pour la France que dans l'expulsion des frères des écoles populaires. J. CHANTREL.

## ROUBAIX ET LE NORD DE LA FRANCE

On nous communique l'arrêté suivant :

DIVAGATION DES CHIENS  
Nous, maire de la ville de Roubaix, Vu l'arrêté préfectoral du 3 novembre 1864 conçu en ces termes :

Art. 1<sup>er</sup>. Il est défendu de laisser errer les chiens sur la voie publique. Tout chien trouvé errant, sans maître, sera saisi et mis en fourrière aux frais du propriétaire, et abattu au bout de 5 jours s'il n'est pas réclamé.

Art. 2. Il est interdit de laisser aller, sur la voie publique, sans qu'ils soient attachés de manière à être dans l'impossibilité absolue de mordre, les chiens affectés à la garde, des chiens boule-dogues et les boule-dogues métis ou croisés.

Art. 3. Les chiens de cette nature doivent être muselés dans les magasins, boutiques, ateliers et autres établissements où lieux quelconques ouverts au public, même lorsqu'ils y seront tenus à l'attache.

Art. 4. Il est enjoint à ceux qui font garder leurs voitures par des chiens, de les tenir enchaînés à ces voitures, de manière à ce qu'ils ne puissent atteindre les passants.

Art. 5. Il est interdit d'attacher les chiens, de leur faire traîner ou porter des fardeaux et de les attacher aux voitures traînées à bras.

Art. 6. Il est défendu d'exciter les chiens entr'eux pour les faire battre, de les harceler et de les provoquer à la poursuite des passants.

ques. L'une, Mme de Parceval, suivait avec une nonchalante distraction les dessins croisés d'une toile à tapisserie, qu'un cadre léger fixait sur ses genoux ; l'autre, Mlle d'Avrincourt, lisait à haute voix et d'un accent ému, l'histoire des chefs vendéens. Clotilde et la comtesse, vêtues l'une et l'autre de robes de satin de laine noire, ornées seulement d'un petit col de batiste uni et de manchettes pareilles, rabattues aux poignets, semblaient deux figures d'une toile hollandaise. Leurs mises entièrement semblables les eût fait passer pour sœurs. A leur maintien recueilli, à l'expression douloureuse et sévère répandue sur leurs traits, on eût dit des religieuses au chevet d'un mourant.

Or, la nuit, dans la solitude d'un vieux manoir, quand des sons vagues et lugubres flottaient confusément au dehors, quand l'âme est oppressée par l'inquiétude et l'angoisse, il n'est si faible bruissement de feuillage, aboi de chien, cri d'oiseau, qui n'apporte à l'oreille et ne fasse pénétrer au cœur, comme une voix funèbre et prophétique. Voilà pourquoi, sans doute, l'aiguille, échappée à la main plus tremblante de la noble dame, pendait au fil de soie, tandis que la mère de Gaston, laissant retomber sa tête au dossier du fauteuil, se plongeait dans une rêverie sombre que la poétique lecture ne pouvait elle-même interrompre.

Tout entiers à des préoccupations sinistres, la comtesse songeait à son fils bien aimé, courant en ce moment les

bruyères héroïques, et, comme maintes fois avaient fait les chevaliers ses ancêtres jouant sa vie pour l'honneur de sa foi et l'amour d'une dame. De son côté, la jeune fille, non moins vivement affectée, mais d'une façon différente, poursuivait le récit des exploits gigantesques. Elle venait de parcourir la vie de Bonchamps, et s'arrêtait à la mort du héros catholique dont la dernière parole fut un cri de grâce pour ses bourreaux : « Bonchamps le veut, dit-elle, Bonchamps l'ordonne. »

Et aussitôt, se précipitant tout en larmes aux genoux de la comtesse, elle s'écria en lui prenant les mains.

— A nous aussi, n'est-ce pas, madame, Dieu accordera une mort sublime ou la victoire ?

Mme de Parceval tressaillit à ce brusque élan d'enthousiasme, et embrassant au front sa nièce :

— C'est ainsi, répondit-elle, que Gaston me parlait le jour même de son départ ; le ciel vous a prédestinés, mes enfants ; vous verrez des prodiges et vous porterez fièrement le nom de vos aïeux.

Tout à coup Clotilde sécha ses larmes et se releva d'un air inspiré :

— Madame, reprit-elle, il y avait des femmes dans l'armée royaliste.

— Et aujourd'hui, fit la comtesse en se levant à son tour, une femme marche à la tête des Bretons.

Clotilde demeura pensive. Sa tête restait inclinée ; mais un feu sombre brû-

lait dans son regard, une énergique résolution se lisait sur son visage. La comtesse devina le projet sublime et téméraire que méditait sa nièce, et se hâta de répliquer avec une douce fermeté :

— Songe à l'ordre exprès de ton père, et sache que la résignation est le plus beau des sacrifices.

— J'obéirai, fit respectueusement Clotilde, et cependant je ne resterai pas ici : Dieu m'appelle ailleurs.

— Crains l'exaltation, ma fille, et n'oublie pas que je répons de toi au marquis.

— Vous m'accompagnez, ma tante.

— Qu'est-ce à dire ? s'écria la comtesse effrayée.

— Ecoutez ! s'écria Clotilde, étendant le bras dans la direction de l'avenue.

Les cris de Fritz éclataient furieux. Bienôt on distingua le piétinement de plusieurs chevaux, puis un murmure de voix. La cloche suspendue à la grille résonna fortement. Clotilde ouvrit précipitamment la fenêtre, et la comtesse appela sa femme de chambre et le garçon de labour, les seuls valets du logis ; ceux-ci se hâtèrent d'accourir, et on introduisit dans la cour un détachement de ligne et de gendarmes précédés de plusieurs magistrats. La comtesse et Clotilde se présentèrent au perron.

— Mesdames, fit le plus apparent de la bande, cette maison appartient à un homme accusé de prendre part à la guerre civile qui désolé en ce moment les provinces de l'Ouest. Au nom de la

loi, nous venons procéder à l'inventaire de cette demeure et à l'interrogatoire de ceux qui l'habitent.

La comtesse ne répondit à aucune des questions qui lui furent adressées, et Clotilde imita son silence. Nous n'entrerons point dans le détail des perquisitions minutieuses auxquelles se livra M. le procureur du roi et ses agents civils et militaires. De telles scènes n'offrent aujourd'hui rien qui ne soit passé en habitudes. Nous lairons les procédés étranges, les façons cavalières, les menaces et les petites tortures illégales qu'en cette circonstance, ainsi qu'en mille autres semblables, se permit l'autorité sans contrôle. Deux heures après l'invasion, le manoir jouissait, de la cave au grenier, d'un état pareil à celui qui succéda au pillage.

Les vieux meubles bouleversés et brisés sans pitié, jonchaient de leurs débris vénérables le sol du vestibule et de la cour ; les armoires avaient été ouvertes à coups de crosses de fusils, et les tiroirs forcés à la baïonnette. Comme preuves évidentes de complot, on transporta, sous une forte et vaillante escorte, à la ville voisine les papiers de famille et les titres de propriété de Gaston, sans oublier quelques vers griffonnés aux moments perdus, plus sa correspondance avec deux amis de collège, et, pièce de conviction plus foudroyante encore, le magnifique trophée d'armes ornant le grand panneau du salon. Au moyen d'une petite corde à été usage, on lia, jusqu'à faire jaillir le sang, les poignets des deux malheureux é-

mestiques qui furent attachés à la queue d'un cheval et traînés au grand trot des gendarmes jusqu'à Verneuil, où leur présence fit aux vainqueurs une entrée triomphale. On laissa au château une escouade de dix hommes auxquels fut proposé le plus rude sergent du bataillon, avec ordre de veiller nuit et jour sur la comtesse et sa nièce, et de faire feu sans merci, si l'une ou l'autre tentait de franchir les murailles.

Clotilde qui, depuis un instant, s'était retirée sous prétexte de mettre quelque ordre dans les chambres voisines, reparut tout à coup devant sa tante, mais vêtue en petit paysan, coiffée d'un bonnet de laine bleue qu'elle portait crânement sur l'oreille, elle tenait de la main droite un bâton blanc, et de la gauche un paquet volumineux qu'elle jeta à côté de la comtesse.

La suite au prochain numéro.

Aux quatre Saisons

## MODES

J'ai l'honneur d'annoncer aux dames que je viens de recevoir un réassortiment complet de chapeaux de paille et modèles haute nouveauté, ainsi qu'un beau choix de fleurs, plumes, rubans, crêpes, sylphides, etc.

Travail élégant, prix modérés.

On demande deux apprenties

5, Rue Pellart, Roubaix.